



Le prix **SCGC** pour le
Leadership
gouvernemental
en **infrastructures**
durables

Formulaire officiel de mise en candidature

L'objectif principal de ce prix est de reconnaître les organisations gouvernementales canadiennes pour leur innovation et leur leadership réels dans le développement et la gestion de projets et programmes d'infrastructures de génie civil durables. Veuillez vous référer au document **Directives de soumission** pour des informations complémentaires sur les meilleures pratiques qui sont reconnues comme contribuant à l'élaboration d'un projet / programme d'infrastructure durable.

Tous les niveaux de gouvernement, y compris les gouvernements fédéral, provincial et municipal (ou une combinaison de ces gouvernements) sont éligibles pour recevoir ce prix; les organismes sans lien de dépendance avec le gouvernement (telles que les sociétés d'État et les universités) ne sont pas éligibles. Les candidatures reçues au 15 janvier seront prises en considération pour les prix qui seront présentés au congrès annuel de la SCGC la même année.

Titre et bref résumé (maximum de 100 mots):

Nom du déposant: _____

(nom complet avec titres de compétences et catégorie de membre SCGC)

Coordonnées du déposant (adresse postale et adresse courriel)

Personnes clés associées au projet dont au moins une d'entre elles doit être un membre en règle de la SCGC employée par le candidat (numéro et catégorie de membre SCGC) :

Dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être entièrement soumis en format électronique au awards@csce.ca et comprendre les documents suivants :

1. Formulaire de candidature officiel dûment rempli.
2. Rapport de mise en candidature (10 pages maximum incluant les schémas, police 12 pt.) comprenant:
 - les besoins en infrastructure qui ont conduit à la conception du projet ou du programme;
 - une description du projet ou du programme avec un accent sur le rôle du génie civil et des ingénieurs civils;
 - **une explication claire et détaillée de la façon dont l'équipe du projet/programme a utilisé les meilleures pratiques pour l'infrastructure durable. Veuillez vous référer aux Directives de soumission pour des informations plus précises; et**
 - raisons pour lesquelles le projet devrait être considéré parmi les projets d'avant-garde au Canada.
3. Photographies à haute résolution ou dessins (10 maximum) du projet avec confirmation explicite des pleins droits de reproduction dans le matériel promotionnel de la SCGC.